Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Garde alternée

Par Flunqy

Bonsoir.
Je vous écris ce soir dans le but d'avoir des réponses à mon problème.
Je suis le père d'une petite fille de 6 ans. Quand je me suis séparé de sa mère, je me suis retrouvé sans domicile et travaillant dans un parc d'attraction, nous avions fait une médiation qui s'est soldée par un droit de visite étendue (un weekend sur deux) . J'ai changé de métier pour me permettre de voir voir plus souvent mon enfant. Depuis le début d'année , nous retentons une médiation dans le but d'obtenir une garde alternée. Tout se passait bien jusqu'à ce que mon ex-compagne ne veuille que je prenne sa nourrice également. N'ayant pas l'utilité d'une nourrice avec les heures d'école, je l'ai refusé. Lui proposant même qu'à titre gratuit je récupère notre enfant le soir le temps qu'elle finisse le travail qu'elle finit vers 20h(nous habitons à un kilomètre l'un de l'autre ,l'école est entre nous deux). Hors médiation, lors du retour de notre fille à son domicile, mon ex compagne me fie un "chantage" . Si je n'accepte pas de prendre sa nourrice ,je dis adieu à la garde alternée. Une fois de plus ,j'ai refusé. Elle refuse de m'écrire sa décision. Je dois du coup vivre avec d'apres elle. Sachant que ma fille m'a appris qu'elle va se marier dans quelques temps mais qu'elle ne m'en a pas parlé. Auriez vous des solutions? Merci de l'intérêt que vous porterez à ma situation